

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - NUMERO 360 - 21 MARS 1985 - Prix 1 F 50

APRÈS LES ÉLECTIONS CANTONALES

COMBATTRE LA CRISE

En créant des emplois, préservant le niveau de vie, en assurant la justice sociale, en défendant les libertés dans nos luttes

Après les cantonales qui ont marqué au plan national et dans une moindre mesure dans le département, une amorce de redressement du P.C.F., tout appelle à poursuivre et amplifier le combat contre la crise. Dans le département, ces élections appellent un certain nombre de remarques. Ainsi au premier comme au second tour, un grand nombre de gens victimes de cette crise et mécontents de la politique mise en œuvre par le gouvernement socialiste, continuent de se réfugier dans l'abstention et cela en plus grand nombre dans les quartiers populaires.

La droite et l'extrême-droite ont malheureusement pu s'appuyer pleinement sur les difficultés des gens et du pays qui continuent de s'aggraver, pour conquérir quelques positions supplémentaires dans un département où elle règne déjà en maître absolu depuis de nombreuses années sur l'Assemblée départementale.

Mais ces élections se traduisent aussi en Loire-Atlantique par l'amplification de graves injustices, dommageables pour les salariés et leur famille.

Ainsi le mode de scrutin totalement défavorable au P.C.F., s'il a toujours conduit à une sous-représentation des travailleurs et des électeurs communistes, fait qu'aujourd'hui toutes ces catégories ne seront plus représentées au Conseil général.

GILLES BONTEMPS,

Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F.

Malgré un bon résultat dans le 5^e canton au premier tour et un progrès important du conseiller général communiste au second tour, le mode actuel de scrutin conduit aujourd'hui à ce qu'il n'y a plus de communiste au Conseil général.

C'est ainsi 30 000 électeurs qui ne seront plus représentés à l'Assemblée départementale. C'est un recul de la démocratie et un point d'appui de moins pour les salariés.

Une telle situation ne peut que heurter l'ensemble des démocrates et les encourager à agir avec le P.C.F. pour démocratiser la constitution et exiger le scrutin proportionnel dans toutes les élections.

D'autre part, il faut aussi bien voir que les charcutages des cantons qui ont été faits par le gouvernement avec l'accord de la Fédération du Parti socialiste, a donné à la droite deux sièges de plus dans la région nazairienne et un dans le secteur de Vertou.

Cela montre une fois de plus que notre parti avait raison de dénoncer ces charcutages qui n'améliorent pas la démocratie et qui plus est, permettent de faire de nouveaux cadeaux à la droite.

Enfin, autre enseignement, il est clair que les phrases ronflantes de la campagne électorale n'ont pas gommé les difficultés des gens.

Ces difficultés s'aggravent parce que le gouvernement laisse se développer les effets de la crise, voire même quand il l'amplifie par la politique économique qu'il met en œuvre et qui réjouit tant la droite et les patrons qui en redemandent.

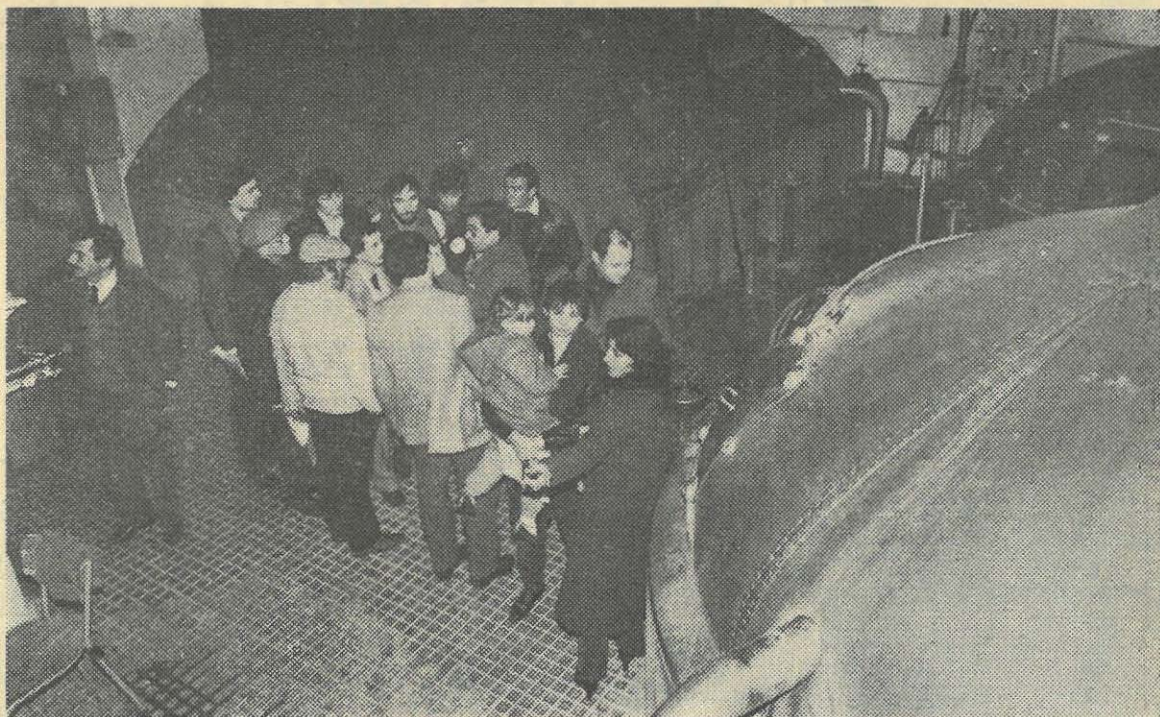
Oui, tout appelle à renforcer l'action contre la crise, ses causes et ses conséquences, en rassemblant avec ceux qui ont émis un vote communiste sans ambiguïté contre la crise, tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, connaissent les difficultés et qui peuvent, par la lutte la plus large face à chaque problème, agir pour imposer d'autres solutions conformes à leurs intérêts et à ceux du pays.

Cela veut dire dans ce département de développer l'action pour défendre l'emploi et le potentiel industriel, défendre et développer la construction et la réparation navale, l'aéronautique, la SEB, l'ingénierie, la chimie, le BTP, l'agro-alimentaire, obtenir la déclaration d'utilité publique pour la centrale du Carnet, défendre et développer le pouvoir d'achat, améliorer la vie dans les grandes cités, etc...

C'est dans ce sens que les communistes vont s'attacher à rassembler largement pour faire reculer la crise, obtenir d'autres choix.

C'est dans ce sens qu'ils s'engagent dans la préparation de la Fête de l'Humanité des 25 et 26 mai à Saint-Nazaire, en rencontrant le plus possible de gens avec le placement de la vignette et la volonté de renforcer le parti.

POUR UNE BIÈRE FRANÇAISE ILS DÉFENDENT LEUR USINE



Mercredi matin, de larges délégations de la Fédération et de la Section de Nantes de notre parti, conduite par Gilles Bontemps et Jean-Yves Coupel, ainsi que des élus communistes, participaient à la journée portes ouvertes organisée par les travailleurs de la Société Européenne de Brasserie.

**Pour
poursuivre notre combat,
nous avons besoin de fonds**

Les candidats de droite et ceux de la coalition gouvernementale ont investi des sommes considérables dans la campagne des élections cantonales. Un seul candidat de droite a dépensé plus de 20 millions de centimes pour sa campagne nantaise. C'est la somme que les cellules et sections du PCF doivent rassembler pour couvrir les frais de l'engagement de nos 31 candidats. Nous sollicitons votre aide rapidement et comptons sur le dévouement de nos lecteurs pour recueillir ces fonds auprès de nos amis.

VERSEZ AU C.C.P. GILLES BONTEMPS 4400-47 W Nantes.

**POUR
LA
FÊTE
PLAÇONS
LA
VIGNETTE**

Voir page 8

LES KORRIGANS

8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél. 22.44.79

LES SPECIALISTES
(dolby-stéréo)

LE COWBOY

L'ADDITION
(int. - 13 ans)

LA COMPAGNIE DES LOUPS

LA DECHIRURE
(dolby stéréo)

UGC APOLLO

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS

LE CHEF-D'ŒUVRE DE L'ÉPOUVANTE !
UN FILM DE GEORGES A. ROMERO

UGC APOLLO

7 SALLES • 7 FILMS
REPONDEUR : 20.15.31

LES SPECIALISTES

LA BELLE ET LE CLOCHARD

SAC DE NŒUDS

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS

(int. - 13 ans)

LES GRIFFES DE LA NUIT

(int. - 13 ans)

LES RIPOUX ANTARCTICA

COLISEE — GAUMONT



A L'AFFICHE A NANTES

- APOLLO**
1 - 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 10 : **LES SPECIALISTES**.
2 - 14 h 05 - 16 h 15 - 19 h 30 - 21 h 40 (film 35 mn plus tard) + s. 23 h 50 : **LA BELLE ET LE CLOCHARD**.
3 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h (film 20 mn plus tard) + s. 24 h : **SAC DE NŒUDS**.
4 - 13 h 25 - 15 h 30 - 19 h 25 - 21 h 30 (film 20 mn plus tard) + s. 23 h 35 : **LA NUIT DES MORTS-VIVANTS**.
5 - 14 h 10 - 16 h 15 - 20 h 10 - 22 h 20 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 25 : **LES GRIFFES DE LA NUIT**.
6 - 14 h 15 - 16 h 20 - 20 h 15 - 22 h 20 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 25 : **LES RIPOUX**.
7 - 14 h 15 - 16 h 20 - 20 h 15 - 22 h 20 (film 15 mn plus tard) + s. 0 h 25 : **ANTARCTICA**.
COLISEE (14 h - 16 h - 20 h - 22 h)
1 - **LES ROIS DU GAG**.
2 - **L'AMOUR EN DOUCE**.
3 - **LE "COW-BOY"**.
GAUMONT
1 - 13 h 40 - 15 h 50 - 19 h 50 - 22 h + dim. 18 h : **LES SPECIALISTES**.
2 - 13 h 40 - 15 h 50 - 19 h 50 - 22 h + dim. 18 h : **LE COW-BOY**.
3 - 13 h 40 - 16 h 30 - 19 h 10 - 22 h : **LA DECHIRURE**.
4 - 13 h 40 - 15 h 50 - 19 h 50 - 22 h : **LES ROIS DU GAG**.
5 - 13 h 40 - 16 h 30 - 19 h 10 - 22 h : **BRAZIL**.
6 - 13 h 40 - 16 h 30 - 19 h 10 - 22 h : **DUNE**.
KATORZA
1 - 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : **PERIL EN LA DEMEURE**.
2 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **SAC DE NŒUDS**.
3 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (V.O.)**.
4 - 14 h - 16 h : 20 h - 22 h : **LES FAVORIS DE LA LUNE**.
5 - 13 h 55 - 16 h - 19 h 55 - 22 h : **L'AMOUR BRAQUE**.
6 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **SOLDIER'S STORY (V.F.)**.
CINEMATOGRAPHE
— Mercredi, samedi, 14 h 30 et 16 h 30 : **LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES**.
— Tous les jours, 19 h 40 : **APRES LA REPETITION (V.O.)**.
— Tous les jours 21 h 15 + dim. 16 h 30 - 21 h 15 : **LA FLUTE ENCHANTEE (Bergman)**.
OLYMPIA
— 13 h 30 - 16 h - 19 h 30 - 22 h : **LA DECHIRURE (V.O.) (dolby-stéréo)**.



place du commerce
48.29.95

LES SPECIALISTES
(dolby-stéréo)

LE COWBOY

LA DÉCHIRURE
(dolby-stéréo)

LES ROIS DU GAG

BRAZIL

DUNE

HORAIRE LES KORRIGANS

Salle 1 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h - 22 h 10 ; s. d., 14 h - 16 h 05 - 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.

Salle 2 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 10 - 22 h 20 ; s. d., 13 h 50 - 16 h - 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.

Salle 3 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 20 - 22 h 20 ; s. d., 14 h 20 - 16 h 20 - 18 h 20 - 20 h 20 - 22 h 20.

Salle 4 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 15 ; s. d., 14 h 15 - 16 h 15 - 18 h 15 - 20 h 15 - 22 h 15.

Salle 5 : j. v. l. m., 14 h 15 - 19 h 45 - 22 h 30 ; s. d., 13 h 45 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 30.

UGC APOLLO



UGC APOLLO



"Cette histoire m'a complètement bouleversé par cette leçon de respect des êtres, qu'ils soient humains ou animaux, cette réflexion sur la dignité, l'amitié, l'esprit d'équipe, l'espoir et la solitude..."

Robert HOSSEIN

APOLLO — KATORZA



Grâce à Ciné-Service,
L'APOLLO I équipé
en DOLBY-STEREO

Septembre 1984 : l'UGC prend possession des deux salles « RACINE », qui deviendront très vite APOLLO 6 et APOLLO 7. L'équipement de ce complexe de 7 salles se poursuit, avec aujourd'hui l'installation d'un système DOLBY-STEREO dans L'APOLLO 1. Cette salle, la plus grande de Nantes (547 places), déjà dotée d'un écran 70 m/m, se voit équipée désormais d'une acoustique des plus récentes techniques, en même temps que de nouvelles optiques et d'un nouvel écran. Dans cette salle est actuellement projeté « Les Spécialistes ».

APOLLO — GAUMONT

DOLBY - STEREO DANS LES 2 SALLES



- P.T.T. -

L'Avenir du "Nantes-Lyon" menacé La qualité du service et des emplois seraient sacrifiés!

L'Administration envisage la suppression de l'ambulant Nantes à Lyon. Elle parle en octobre de supprimer 4 emplois et à terme, en 1986, le service entier, soit 70 emplois.

En effet, elle considère ce service comme non rentable, pourtant il nous semble que le fer est le moyen le plus efficace pour garder une qualité de service.

Déjà, une partie du courrier Rhône-Alpes, Auvergne, Centre, ne transite plus sur cet ambulant mais remonte vers Paris (TGV), alors que seul le travail de ce trafic sur Nantes à Lyon permet d'assurer le J + 1 notamment pour les départements du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique.

La suppression totale de ce service ne permettra plus la distribution comme actuellement en J + 1 pour bon nombre de départements du Centre et l'Auvergne (18, 36, 03, 58, 63).

Ces mesures de l'Administration annoncées au nom d'économies visent à la réduction d'effectifs sur les services ambulants.

C'est une attaque au coup par coup, après Bordeaux à Lyon c'est notre service qui est en jeu. Le dessein de l'Admi-

nistration étant de supprimer presque totalement les services ambulants, ce qui entraînerait l'abandon définitif du J + 1.

Plus que jamais, la CGT demande aux postiers de rester vigilants, de se mobiliser, de ne pas se laisser illusionner par d'éventuelles possibilités de reclassement.

Pour la C.G.T., l'automatisation et la mécanisation et l'utilisation des techniques nouvelles doivent se faire judicieusement pour permettre à la fois la satisfaction des aspirations du personnel et un bon fonctionnement des services; celui-ci est étroitement lié aux moyens de transports utilisés.

Leur diversification et leur complémentarité sont nécessaires. Cela suppose de définir une grande politique des transports privilégiant l'utilisation des moyens PTT et faisant appel aux autres services publics (SNCF, Air-France) sur des bases définissant clairement les prestations et les coûts.

Sur Nantes à Lyon, la C.G.T. est déterminée, avec l'appui de l'ensemble du personnel, à ne pas laisser détériorer la qualité du service et à démontrer que l'ambulant Nantes à Lyon peut être un support efficace.

La section de Basse-Loire du Parti Communiste Français invite ses adhérents et amis au dîner qu'elle organise SAMEDI 30 MARS, 19 heures, salle du Mille-Clubs à La Chabossière. Une exposition sur le thème des « Luites en Basse-Loire » sera présentée sur place à partir de 16 heures.

Au cours de la soirée sera effectué le tirage des bons de soutien en faveur de la souscription pour les élections cantonales. Inscription auprès des secrétaires de cellules (20 F pour le dîner).

Nouvelles charges dans les HLM

De 1977 à 1983, la ville de Nantes a pris en charge les espaces verts extérieurs dans les cités H.L.M. Quoi de plus juste! La ville entretient bien les squares et espaces verts dans des quartiers plus favorisés. Et dans les cités H.L.M., chacun sait que les impôts locaux sont aussi lourds, parfois plus qu'ailleurs...

M. Chauty et son équipe, peu soucieux des difficultés que rencontre la population, ont décidé de supprimer la participation de la ville et de faire supporter aux locataires H.L.M. l'entretien des espaces verts... et une nouvelle ligne s'est inscrite sur la quittance de loyer. Aujourd'hui, le Maire de Nantes qui, par ailleurs, n'hésite pas

à verser une larme de crocodile sur les pauvres enfonce le clou... de la pauvreté.

Avec la complicité de la majorité du Conseil d'administration de l'office public de H.L.M., il vient de décider de doubler le prix de l'entretien des espaces verts...

Nouvelle charge, augmentation déguisée des loyers, voilà la réalité pour les locataires H.L.M. sous le règne de M. Chauty.

Les élus communistes, informés de cette situation, sont tout de suite intervenus auprès de l'O.P.H.L.M. pour faire annuler cette décision qui pénalise une fois de plus les nombreuses familles très modestes de notre ville.

Les films de la semaine

● **LE COW-BOY.** — Film réalisé par Georges Lautner. Avec : Aldo Mascione, Renée Saint-Cyr, Michel Beaune, Corinne Lorrain.

● **SAC DE NŒUDS.** — Film de Josiane Balasko, avec Josiane Balasko, Isabelle Huppert, Farid Chopel, Dominique Lavanant, Michel Albertini, Jean Carmet, Coluche.

● **ANTARCTICA.** — Film de Ko-reyoshi Kurahara, avec Ken Takakura, Tsunehiko Watase, Masako Natsume, Keiko Oginoe. Commentaire dit par Robert Hossein.

● **LA BELLE ET LE CLOCHARD.** — Film de Walt Disney.

● **SOLDIER'S STORY.** — Film de Norman Jewison, avec Howard E. Rollins Jr, Adolph Caesar, Patti La Belle.

● **LA NUIT DES MORTS VIVANTS.** Film réalisé par George A. Romero. Avec : Duane, Jones, Judith O'Dea, Karl Hardman, Russel Steiner.

● **APRÈS LA RÉPÉTITION.** — Film de Ingmar Bergman. Avec : Eriand Josephson, Lena Olin, Ingrid Thulin, Nadja Palmstjerna, Weiss Bertie Guve.

● **LES FAVORIS DE LA LUNE.** — Film réalisé par Otar Iosseliani. Avec : Alix de Montaigne, Pascal Aubier, Gaspard Flori, Emilie Aubry.

● **LES SPECIALISTES.** — Film de Patrice Leconte, avec Bernard Giraud, Jean-Claude Guillemin, Gérard Lanvin.

● **LA COMPAGNIE DES LOUPS.** — Film réalisé par Neil Jordan. Avec : Angela Lansbury, David Warner, Micha-

Bergese, Sarah Patterson.

● **LES ROIS DU GAG.** — Film de Claude Zidi, avec Gérard Jugnot, Michel Serrault, Thierry Lhermitte.

● **LES GRIFFES DE LA NUIT.** — Film de Wes Craven, deux grands prix Avoriaz 85).

● **LES RIPOUX.** — Film de Claude Zidi, avec Philippe Noiret et Thierry Lhermitte.

● **BRAZIL.** — Film de Terry Gilliam. Rien à voir avec l'exotisme sud-américain, c'est un film de science-fiction, avec Jonathan Pryce, Robert De Niro, Kim Greist, Michael Palin, Katherine Helmond.

● **PERIL EN LA DEMEURE.** — Film de Michel Deville, avec Anémone, Richard Bohringer, Nicole Garcia, Christophe Malavoy, Michel Piccoli et Anaïs Jeanneret.

● **L'AMOUREUX BRAQUE.** — Film d'Andrzej Zulawski, avec Francis Huster, Sophie Marceau, Tcheky Karyo, Christiane Jean, Michel Albertini, François Dussallier, Jean-Marc Bory, Ged Marlon, Said Amadis.

● **L'AMOUR EN DOUCE.** — Film réalisé par Edouard Molinaro. Avec Daniel Auteuil, Jean-Pierre Marielle, Emmanuelle Béart, Sophie Barjac.

● **LA DECHIRURE.** — Film de Roland Joffé, avec Sam Waterston, Haing S.Ngor, John Malkovitch, Julian Sands, Craig T. Nelson.

● **DUNE.** — Film écrit et réalisé par David Lynch d'après l'œuvre de Frank Herbert.

SPECIAL PRINTEMPS du 18 au 30 Mars 85

15% de Remise*

SUR TOUS LES MEUBLES
EN MAGASIN
CHAMBRES - SEJOURS
SALONS - LITERIE

ART MOBILIER

Meubles **ESBELIN** 230, route de la Côte d'Amour - SAINT NAZAIRE
12 Médailles d'Or au Concours N. F. MEUBLES

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : Le SNETP - CGT en Congrès

A la veille de son congrès national à La Rochelle, le SNETP-CGT tenait son congrès départemental. Il devait mettre l'accent sur la nécessité de défendre les intérêts généraux et professionnels, individuels et collectifs des personnels et des jeunes des L.E.P.

La question de la rénovation et du développement de l'enseignement technique public exige pour le SNETP-CGT la mise en œuvre rapide d'un plan négocié et cohérent, plan comportant une programmation financière privée.

Les délégués soulignent qu'il n'y aura pas de rénovation répondant aux exigences des évolutions scientifiques et techniques aux besoins des travailleurs, sans l'apport original des personnels du technique, des travailleurs des diverses branches.

Ainsi le SNETP-CGT pense que, pour répondre aux besoins des futurs producteurs, de l'économie nationale et de son indépendance, nos LEP doivent réaliser sur le contenu des formations, sur leur niveau, les qualifications, formations initiales et continues des personnels, une véritable révolution,

et pour cela disposer de moyens importants.

Le SNETP-CGT qui a à son actif de nombreuses actions pour que les personnels de LEP soient reconnus comme personnels de lycée à part entière, s'inquiète des projets gouvernementaux qui ne prennent pas en compte ces revendications.

Les décisions gouvernementales risquent de conduire à élever la qualification d'une fraction de la jeunesse en laissant la grande majorité sans ou avec peu de qualification professionnelle.

Pour notre département, le SNETP-CGT estime indispensable la construction de nouveaux LEP à Orvault, Rezé, Blain et l'agrandissement de celui de Bouguenais, et la révision des mesures de redéploiement de ceux de St-Nazaire, la Chauvinière (Nantes) et Paimbœuf.

Le congrès départemental a mandaté ses délégués au congrès de La Rochelle à se prononcer positivement sur la proposition d'appel aux personnels et autres organisations à une grève générale dans les LEP pour le troisième trimestre.

LE LAIT C'EST LA VIE

Une campagne de
Solidarité de la J.C.
avec les peuples
du tiers-monde

Le mouvement de la Jeunesse Communiste lance sous ce thème une grande campagne de solidarité contre la faim en Ethiopie et au Niger.

Chaque jour des dizaines de milliers d'enfants meurent de faim dans le monde, 1 milliard souffrent de malnutrition.

En France, avec les quotas laitiers la production va être amputée de milliers de tonnes dès cette année.

Ce sont 8 à 10.000 emplois salariés et 40 à 50.000 producteurs de lait qui vont disparaître.

La Jeunesse communiste entend rassembler les jeunes qui sont très sensibles aux questions de la solidarité avec le Tiers Monde. Pour faire avancer les idées de la solidarité et combattre les gâchis du système capitaliste.

A la fin du mois du 28 au 31 mars la J. C. va collecter afin d'acheter et acheminer des tablettes de protéines de lait.

La fédération du P.C.F. appelle ses organisations à apporter leur aide matérielle aux cercles de la J. C. afin d'encourager et de soutenir cette initiative.

Concours de belote

La cellule Marcel COUTANT du P.C.F. organise un concours de belote par équipe et sans annonce, SAMEDI 23 MARS, à 20 heures, au Centre Social de La Halvêque. La soirée se terminera par une soupe à l'oignon. (Inscription sur place, 20 F., nombreux lots). Les communistes de La Halvêque vous attendent nombreux, la recette servira à financer la campagne des cantonales.

LA F. S. G. T. A 50 ANS

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail est née en décembre 1934 et fête cette saison son 50^e anniversaire. La F.S.G.T. est une fédération affinitaire : elle ne sépare pas l'activité sportive de ses fondements économiques et sociaux ; elle conçoit ses activités et son action d'abord au service de la famille et des travailleurs ; son affinité est par conséquent : le monde du travail.

Le problème n° 1 pour la FSGT, c'est la masse de ceux qui ne pratiquent pas d'activités physiques. Parmi eux, il y a les milieux populaires, les trois-quarts des ouvriers, des employés, des familles aux faibles revenus. La F.S.G.T. se propose de mettre réellement le sport et les activités physiques à la portée de ceux qui ne pratiquent pas.

LA FSGT
EN LOIRE-ATLANTIQUE

Dans notre département, la

FSGT compte 3 000 adhérents répartis dans 21 associations, dont 5 ont une activité football. Ces chiffres sont à rapprocher des chiffres nationaux : les 3 500 associations de la FSGT comptent sur l'ensemble du pays plus de 300 000 adhérents. Précisions intéressantes : la FSGT est affiliée au Comité Olympique et Sportif Français. au sein duquel elle prend une part active à la défense de l'olympisme ; au niveau international, elle pratique des échanges avec 25 pays et lutte avec force contre l'Apartheid

TOURNOI DE FOOTBALL A 7

Du mardi 26 mars au vendredi 31 mai, jour des Finales, la F.S.G.T. organise un grand tournoi de football à 7. Ce tournoi, ouvert à tous : non pratiquants, pratiquants habituels ou pratiquants d'une autre activité sportive, est organisé pour la 4^e fois dans notre région. Si l'on en juge par la

progression des équipes participant aux précédentes éditions, de 8 équipes en 83, il est passé à 15 en 84, le tournoi 85 devrait obtenir un large succès. De nombreux lots, coupes et souvenirs seront remis à chaque équipe. Pour tous renseignements : Foot à 7, 8, rue A-Leloup, 44100 Nantes.

CHALLENGE INTERREGIONAL
DES SELECTIONS FSGT
DU GRAND-OUEST

Après Brest et Rouen, Nantes accueille cette année ce challenge qui regroupera les régions de Bretagne, de Normandie et des Pays de Loire. Les 6 et 7 avril, sur le terrain du Grand-Blottereau, 5 sélections disputeront le challenge.

De plus, le dimanche à 16 h 30, pour marquer le 50^e anniversaire de la FSGT, aura lieu un lâcher de ballons. L'entrée sera gratuite. La FSGT attend nombreux ses amis les 6 et 7 avril au Grand-Blottereau.

ARTS MÉNAGERS 85:

Electronique, économie, silence...

Comme chaque année s'est tenu en février le Salon des Arts Ménagers à Paris.

Dans le domaine de la cuisson l'innovation la plus remarquable est la plaque en vitro-céramique « Haloat » de Kenwood qui utilise l'électricité (d'accord, ce n'est pas nouveau) mais au moyen de tubes d'halogène au tungstène, qui transforme l'énergie en chaleur modulaire d'une finesse comparable au gaz. (EDF, intéressé par le produit, l'étudie).

Le principe séduisant des micro-ondes (cuire, décongeler vite) devient très intéressant quand il associe dans une même enceinte de four son principe à celui d'autres types de cuisson : chaleur tournante, classique, grill. (Philips, Scholtes, Siemens, Bosch). Les sondes thermiques, pour vérifier la cuisson à cœur, les programmations électroniques ne sont pas nouvelles, mais se multiplient. Les petits fours compacts — de 15 à 40 litres — pour les petits espaces sont aussi intéressants

en tant que fours d'appoint : pourquoi chauffer une grande enceinte quand une petite peut le faire !

Dans le domaine du froid, l'isolation est renforcée qui entraîne une économie d'énergie de 25 à 50 % : l'épaisseur de l'isolant passe de 40 à 100 millimètres.

Dans le secteur du lavage du linge, l'évolution des textiles de ces dernières années a nécessité une fabrication plus fine des machines à laver. Les temps de lavage et d'essorage sont passés de 2 h 30 à 2 h 10 (pour les demi-charges ou « éco »), puis à 1 h 30 (lavage court) pour atteindre 1 h 20 (cycle blanc à 90° C), et 23 minutes (30° C).

Chez Brandt le détail joue la subtilité : sur les machines à chargement par le dessus, des zones de préhension permettent de faire tourner facilement le tambour, pour un meilleur accès à la mécanique, le panneau avant est démontable. (BB 40 de Brandt).

L'isolation phonique des lave-

vaisselles est renforcée. Thomson a breveté un système d'aspersion alterné à chaque niveau de lavage. Le temps, toujours lui, est une des préoccupations d'économie d'énergie. « Vedette » annonce 19 minutes seulement de temps de lavage d'une vaisselle, « Candy » 18 minutes plus le temps de chauffage de l'eau pour l'un et l'autre. « Indésit », en revanche, affirme 18 minutes de chauffage et de lavage au total.

Si les aspirateurs ne sont pas tous équipés de micro-processeurs, des variateurs électroniques permettent tout de même une plus grande finesse d'aspiration et le rangement des accessoires s'est généralisé dans le corps de l'appareil.

LE PETIT MENAGER

C'est dans le domaine du petit électro-ménager que les innovations sont les plus nombreuses. C'est par exemple RIVIERA-BAR qui présente deux cafetières : TILT, à 2 tasses (259 F) et EXPRESSO, à grande capacité (une demi-livre de café en une fois). SIMAC présente d'une part un fer à repasser de pressing, à réservoir indépendant (769 F), d'autre part un appareil à faire les glaces et sorbets, et par ailleurs un appareil à faire les pâtes fraîches (5 variétés de pâtes — à partir de 1 100 F). Remarquable est le mini-four RIVIERA-BAR (469 F) pratique pour une ou deux personnes. Chez WKM, une nouvelle cafetière programmable à affichage digitale (440 F), (NANTES-RASOIR).

NANTES - RASOIR

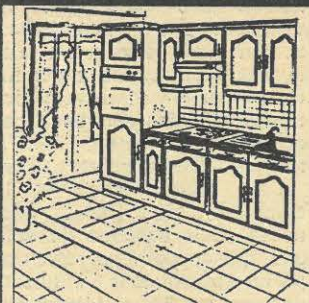
LA CLINIQUE DE L'ELECTRO-MENAGER
1, rue Arche-Sèche (côté pl. Royale) NANTES - Tél. 48-47-57

ENFIN UN SPECIALISTE qui vous a sélectionné une gamme

D'APPAREIL DE QUALITE aspirateurs, cirseuses fers à repasser
et tout le petit ELECTRO-MENAGER

SERVICE APRES VENTE REPARATIONS GARANTIES 3 mois

YVER cuisines



SPECIAL, ARTS MENAGERS

LES NOUVEAUTES 85

Réussissez votre cuisine avec un professionnel.

Surtout n'oubliez pas d'apporter votre plan détaillé.

— DEVIS GRATUIT —

YVER le vrai spécialiste de la cuisine
1 bis, avenue de la République
SAINT-NAZAIRE - ☎ 40/22.50.20

YVER c'est aussi la plus belle gamme en électro-ménager

Directeur de la publication :
Maurice ROCHER
41, rue des Olivettes - NANTES
Imprimerie Commerciale
32, boulevard Laënnec - RENNES
C.P.P.P. n° 52 987

ARTS MÉNAGERS PHILIPS - 1985

JUSQU'AU 31 MARS 1985

les **E^{ts} DAVY Pierre**

Distributeur Officiel PHILIPS

85, av. de la République, ST-NAZAIRE - Tél. 22.52.84
12, bd de la République, PORNICHET - Tél. 61.06.74

« **CASSENT LES PRIX** »

sur tout le petit et le gros électroménager
Ex. : Machine à laver PHILIPS AW B 200 - 5 kg chargement frontal

PRIX NORMAL :	2 890 F	GARANTIE
REMISE 10 % :	289 F	TOTALE
Net T.T.C. :	2 601 F.	2 ANS

REMISE DE 10 % sur toute la gamme électro-ménager

S.C.O.P. service-peinture

4, rue de la Ville-en-Bois - NANTES, Tél. 73-03-40

PEINTURE — VITRERIE — PAPIERS PEINTS — TISSU TENDU — MOQUETTE
REVÊTEMENT DE SOLS — ENDUIT PELLICULAIRE — ENDUIT GRESSÉ

COMMENT FINANCER

L'ACQUISITION D'UN LOGEMENT

LE FINANCEMENT PRINCIPAL :

Il existe quatre types de financement à titre principal :

- le prêt de l'Etat pour l'accession à la propriété (PAP),
- le prêt conventionné qui est un prêt bancaire ouvrant droit à une certaine aide de l'Etat (sous forme d'aide personnalisée),
- le prêt épargne-logement,
- le prêt bancaire.

LE PRET AIDE-ACCESSION A LA PROPRIETE

Pour bénéficier d'un prêt-aide de l'Etat, il faut que les accédants ne dépassent pas un plafond de ressources et que le logement qu'ils acquièrent respecte des normes de surface minimale et maximale en secteur diffus et un certain prix en secteur groupé (c'est ce qu'on appelle le prix de référence).

LE PRET CONVENTIONNE

Le prêt conventionné est un prêt bancaire accordé à un taux d'intérêt fixé par convention entre les banques et l'Etat à condition que le logement acquis respecte un plafond de prix au mètre carré.

Plafond de prix : afin de trouver le prix au mètre carré, il est permis de comprendre, pour le neuf, la moitié des surfaces

annexes en tant que surface habitable.

Ce sont les banques et établissements financiers qui vous accorderont les prêts conventionnés.

Le montant maximum de prêt est fixé à 90 % du prix du logement. La durée est de 15, 18 ou 20 ans.

LES PRETS EPARGNE-LOGEMENT

Délivrés au bout de 18 mois d'épargne pour les détenteurs d'un livret, au bout de 5 ans pour les détenteurs d'un plan. Le montant varie en fonction de la masse des intérêts acquis pendant la période d'épargne et de la durée souhaitée pour le remboursement de l'emprunt.

Des prêts complémentaires aux prêts d'épargne logement sont accordés par les banques et les caisses d'épargne.

LES PRETS BANCAIRES

Les conditions de montant, de durée, de taux sont propres à chaque banque et à chaque établissement financier. Aucune condition de ressources si ce n'est celle de pouvoir rembourser le prêt, aucune condition quant aux caractéristiques du logement.

DES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des financements complémentaires sont accordés par les établissements financiers et les

banques lorsqu'il s'agit de prêts complémentaires à PAP ou des prêts conventionnés.

Outre les prêts d'origine bancaire, existent un bon nombre de prêts. Il s'agit pour la plupart de prêts pouvant être considérés comme entrant dans l'apport personnel. En voici une liste :

Les prêts 1 % logement des entreprises.

Les prêts aux fonctionnaires doivent venir en complément des prêts PAP ou PC.

Les prêts des caisses d'allocations familiales, ces prêts ne sont accordés qu'aux allocataires ne dépassant pas le plafond de ressources des PAP.

Les prêts Sécurité Sociale, réservés aux jeunes ménages.

Les prêts des caisses de retraites, réservés aux cotisants, le montant varie selon la caisse de retraite à laquelle vous êtes affilié.

..

Dans le langage de la construction, un nouveau sigle est apparu : le P.A.J. : Prêts aidés à taux ajustables. Les acquéreurs dont les ressources entraînent dans les plafonds réglementaires pourront en effet opter entre les Prêts aidés à l'accession à la propriété classiques et des P.A.P. à taux ajustables en fonction de ceux des livrets A et des obligations dont les trois premières annuités sont plafonnées et dont les annuités suivantes ne peuvent augmenter de plus de 8 % d'une année sur l'autre.



DES CHOSES A SAVOIR EN MATIÈRE DE COPROPRIÉTÉ

Face à l'envolée des charges d'habitation, nombreux sont les copropriétaires souhaitant se doter d'un chauffage individuel et abandonner le système collectif de l'immeuble.

Ici se pose le problème délicat de la décision. Une jurisprudence récente et confirmée à plusieurs reprises — au niveau de la Cour de cassation — stipule que la majorité des trois quarts des voix des coproprié-

taires est suffisante pour que le vote concernant l'installation d'un chauffage individuel soit légal, à partir du moment où cette décision n'entraîne pas une révision quant aux modalités de jouissance des parties privatives de l'immeuble.

Ainsi, par un arrêt du 13 décembre 1983, la haute juridiction a-t-elle confirmé cette règle des trois quarts lorsqu'il s'agit-

(Suite page 5)

totim
total immobilier

GESTION • VENTES • LOCATIONS

11, rue du Calvaire
44000 — NANTES

tél. (40) 48-26-93
(40) 48-15-34

L'agent immobilier qui vous veut du bien

Alain CHANU

LE LOGEMENT

Quelques considérations autour de la loi du 1-9-48

Dès lors qu'il confie un mandat à un agent immobilier, le propriétaire d'un logement à louer est en droit d'attendre, de la part de ce professionnel, toutes les précautions nécessaires quant à la bonne gestion de son bien.

Une personne avait ainsi confié à l'homme de l'art la recherche d'un locataire pour son appartement. L'agent en trouva un, mais n'avertit pas sa cliente de l'impossibilité de conclure un bail à loyer libre.

La configuration des lieux soumettait, en effet, le logement à la loi de 1948. Un tel fait constituait, selon la cour d'appel de Paris, un « grave manquement à son devoir de conseil ».

De surcroît, l'agent concerné annexa au bail un constat d'état des lieux ayant — sans contestation possible — plus de trois mois, ce qui rendait ce texte non conforme au décret de 1964 régissant la matière.

Il en résulta que — quelque temps plus tard — le locataire, étant à bon droit, obtint l'application de la loi de 1948 avec un loyer minoré, un remboursement des sommes déjà exposées en trop assorti du maintien dans les lieux.

Après que furent retenues les fautes commises par le professionnel en question, celui-ci s'est trouvé condamné à verser de forts dommages-intérêts à sa

cliente pour « le trouble apporté dans la gestion de son patrimoine par nécessité de rembourser brutalement une forte somme et par la présence, dans son logement, d'une locataire bénéficiant d'un droit au maintien dans les lieux » alors qu'elle ignorait cette obligation.

Sans guère changer de terrain juridique, rappelons que la loi du 1^{er} septembre 1948 permet au propriétaire de donner congé à son locataire en le relogant, lorsqu'il désire habiter lui-même sur les lieux ou y loger son conjoint, ses ascendants ou descendants.

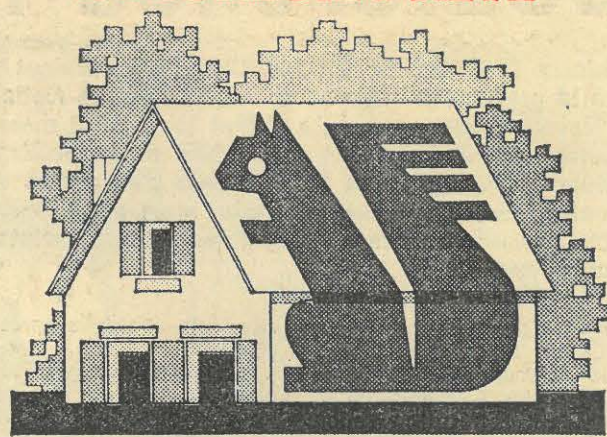
Toutefois, l'article 19 de ce texte précise qu'une telle reprise n'est possible, lorsque le logement a été acoué à titre onéreux, qu'à partir du moment où un délai de dix ans s'est écoulé entre l'achat et la récupération.

Autre éventualité : la reprise peut s'effectuer après quatre ans, au besoin par autorisation de justice, s'il est établi que l'acquisition n'a pas été faite dans un but spéculatif, mais pour se loger ou satisfaire à un intérêt familial.

La cour précitée a ainsi fait droit à la demande de reprise d'un logement ancien que le propriétaire voulait confier à sa fille qu'il hébergeait en attendant.

Le locataire, ne pouvant prouver que son bailleur possédait d'autres appartements, fut mis dans l'impossibilité de s'opposer à la demande d'autant, précisent les magistrats, qu'il « ne saurait prétendre qu'une jeune fille de dix-neuf ans pouvait parfaitement continuer à vivre chez ses parents », l'intéressée ayant voulu manifester sa volonté d'acquiescer à l'indépendance qu'elle estimait lui être nécessaire.

L'ECUREUIL PRETE



POUR ACHETER, CONSTRUIRE, AMELIORER

CAISSE D'EPARGNE

DES CHOSES A SAVOIR EN MATIÈRE DE COPROPRIÉTÉ

(Suite de la page 4)
sait, dans un immeuble, de substituer aux générateurs collectifs des chaudières murales à gaz avec un simple raccordement aux conduites déjà existantes et à la pose d'un thermostat en sus d'un compteur individuel.

Chaque propriétaire disposant — dans ces conditions — de son autonomie, l'usage de son lot n'était pas modifié mais amélioré.

S'ensuivit que le vote fut considéré légal d'autant que son résultat se traduisait par une diminution des charges de chauffage pour chaque copropriétaire.

Mais si telle n'avait pas été l'issue, il aurait — sans doute

— fallu obtenir l'unanimité. Il arrive que pratique et droit cohabitent.

Autre problème ayant trait aux services : il appartient à la copropriété de décider quant à l'installation ou au changement des boîtes aux lettres de l'immeuble, lesquelles constituent un équipement commun.

Dans un immeuble, quelqu'un avait installé une boîte aux lettres de grande capacité pour des besoins professionnels.

Peu après, un vote émis en assemblée générale décida — à son tour — que soient installées de nouvelles boîtes pour chaque appartement. Les travaux furent effectués et... le financement de ces derniers réclamé à chacun des copropriétaires.

Le premier disposant déjà d'une grande boîte refusa sa quote-part, allant jusqu'à introduire une action en justice pour faire annuler la décision. Il soutenait que cette dernière ne pouvait être prise à la majorité simple étant entendu qu'une boîte aux lettres doit être considérée « comme un accessoire des parties privatives ».

La Cour de cassation n'a pas fait droit à cette demande « puisque le vote n'avait pour effet que de doter les copropriétaires d'un équipement commun dont le but était d'améliorer la distribution du courrier ».

Une manière de prendre en compte la qualité de la vie, pourrait-on ajouter pour tout commentaire.

LE CHAUFFAGE IDÉAL DE LA MAISON INDIVIDUELLE: LA POMPE A CHALEUR

Vous habitez une maison individuelle équipée d'un chauffage central au fuel ou au propane.

En moins de cinq ans, vous avez vu vos factures de chauffage quadrupler du fait de l'augmentation du prix des produits pétroliers. Une solution existe, elle a été mise au point pendant plusieurs années. C'est la « pompe à chaleur en relève de chaudière existante dans l'habitat individuel » appelée plus simplement « Perche ».

Votre installation de chauffage central actuel demeure ; on y ajoute simplement une pompe à chaleur. Cet appareil récupère des calories, c'est-à-dire de la chaleur, dans l'air extérieur et les utilise pour chauffer l'eau de votre circuit de chauffage central. D'où l'appellation pompe à chaleur.

Les calories récupérées sont absolument gratuites. La pompe à chaleur consomme de l'énergie uniquement pour les transporter, ce qui est très économique. Ainsi, on a calculé que chaque fois que la pompe à chaleur consomme une unité d'énergie, elle en fournit au moins 2,5 au circuit de chauffage.

A CHAQUE FROID SON CHAUFFAGE...

Trois façons de se chauffer en fonction de la température extérieure, sont mises en œuvre.

En mi-saison, lorsque la température est encore douce, de 15° C à 5° C extérieurs, seule, la pompe à chaleur fonctionne.

Lorsqu'il fait plus froid, la pompe à chaleur doit recevoir une aide progressive de la chaudière qui seulement à ce moment, est mise en marche.

Par grand froid, seule la chaudière fonctionne.

Perche permet donc de ne consommer le fuel qu'aux périodes les plus froides qui représentent en France un nombre de jours restreint. Le reste du temps, c'est la pompe à chaleur, petite consommatrice, qui prend la relève.

Bien entendu, le passage de l'un à l'autre appareil se fait automatiquement, par l'intermédiaire d'un thermostat, qui commande le déclenchement de la pompe à chaleur ou de la chaudière en fonction de la température extérieure.

Autre avantage, vous bénéficiez en permanence de deux sources d'énergies parfaitement indépendantes. Si l'une d'elles vient à manquer, panne, pénurie de fuel... l'autre est immédiatement utilisable. Cette bi-énergie vous donne la sécurité d'un chauffage sans interruptions et concourt à votre autonomie énergétique.

QU'EST-CE QU'UNE POMPE A CHALEUR ?

Vous avez déjà une pompe à chaleur chez vous : votre réfrigérateur. En effet, comment fonctionne-t-il ? Il ne produit pas de froid, mais enlève les calories contenues dans le

réfrigérateur et dans les aliments, pour les rejeter à l'extérieur. Placez votre main à l'arrière de votre réfrigérateur : vous ressentirez une sensation de chaleur.

De façon plus précise, voici comment fonctionne une pompe à chaleur Perche.

Elle se compose d'un compresseur, d'un évaporateur, d'un condensateur et d'un circuit frigorifique, généralement à base de fréon. L'évaporateur se trouve du côté de l'air extérieur. Le condensateur se trouve du côté du circuit de chauffage.

Précisons que depuis un an, plus de mille pompes à chaleur sont en fonction en Loire-Atlantique.

QUELLES SONT LES AIDES FINANCIÈRES ?

Vous pouvez bénéficier :
— d'une prime de 2 000 F.
— d'un crédit d'impôts.

1 - LA PRIME DE 2 000 F.

E.D.F. verse une prime de 2 000 F pour toute pompe à chaleur PERCHE, installée en maison individuelle entre le 1^{er} novembre 1984 et le 31 décembre 1985. Mais attention : l'installation doit impérativement recevoir le label PROMOTELEC et la prime doit être demandée dans un délai de 6 mois à dater de la mise en service de la pompe à chaleur.

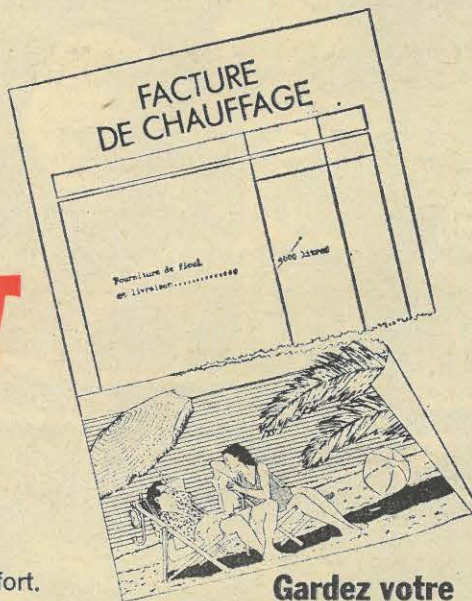
2 - LE CREDIT D'IMPOTS

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 25 % des dépenses réalisées pour économiser l'énergie dans votre habitation principale (même si vous n'êtes pas propriétaire). Cette réduction est calculée jusqu'à un plafond maximum de dépenses de 8 000 F + 1 000 F par personne à charge. Ce plafond s'applique à l'ensemble des dépenses effectuées du 1-1-1982 au 31-12-1986 dans les logements existants au 1-7-1981 (ou permis de construire avant cette date).

(Renseignements complémentaires auprès d'E.D.F., 16, Allée des Tanneurs 24X - 44040 NANTES - Tél. : 47-27-00).

Pompe à chaleur PERCHE

**DE 30 A 50%
D'ÉCONOMIE
SUR VOTRE BUDGET
CHAUFFAGE**



Avec une pompe à chaleur associée à votre chaudière à fioul, coupez en deux votre facture de chauffage sans toucher à votre confort.

Vous pouvez bénéficier d'une prime de 2 000 F. Renseignez-vous auprès de votre centre EDF.

Gardez votre argent pour le reste.



**Demandez vite la brochure gratuite Perche.
E.D.F. Service Commercial - 16, allée des Tanneurs 24 x
44040 NANTES**

Conférence Nationale pour la Navale

Thierry Diquelou et Gérard Clain présentaient vendredi à la presse les travaux de la Conférence Nationale de la Navale CGT, tenue à La Ciotat les 7 et 8 mars.

Autour d'André Sainjon, secrétaire de la Fédération des Métaux CGT, plus de 70 délégués des divers sites de construction et réparation navale, mais aussi des marins, des travailleurs des arsenaux, des ports... assistaient à la conférence.

Les 7 et 8 mars s'est tenue à la Ciotat une conférence nationale regroupant 70 délégués C.G.T. des Chantiers de construction et de réparation navale, y compris des sous-traitants de cette industrie.

Participaient également des représentants des marins, des arsenaux et des installations portuaires.

Cette rencontre était organisée par la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie C.G.T. avec la présence de son secrétaire général André Sainjon.

Le débat a été fructueux, les interventions des différents délégués ont mis en évidence la situation actuelle vécue dans les divers chantiers.

En règle générale, le niveau des commandes est au plus bas, à un niveau encore jamais connu, la France n'a pris que 71 000 tjb en 84 pour les cinq grands sites.

Le Plan Langagne, plan gouvernemental qui, cédant aux exigences du patronat, avait fixé le niveau des commandes aidées à 270 000 tjb par an, soit 23 % de la capacité de 1975. Or, même cet objectif draconien n'est même pas atteint.

La C.G.T. avait dénoncé ce plan en son temps en indiquant qu'il aura des répercussions graves pour l'emploi.

Des plans de réduction d'effectifs s'appuyant sur l'accord des congés conversions signé entre l'UMM et les Fédérations CFDT, FO, CGC et CFTC sont pratiqués ou en projet dans presque la totalité des chantiers.

Ainsi, pour ne citer que les cinq grands chantiers :

Nantes et St-Nazaire : 2 100 suppressions d'emplois sont en cours.

La Seyne : 2 032.

La Ciotat : 300 (600 départs - 300 mutations venant de la Seyne).

Dunkerque : 769.

Soit un total sur les cinq

sites de 5 201 suppressions d'emplois.

C'est sans compter les répercussions dans les petits chantiers, la réparation navale et les sous-traitants.

Le chômage sévit partout, à St-Nazaire, l'horaire de travail est de 27 heures hebdomadaires, à Nantes, Dunkerque, la Seyne, ce sont des professions entières qui effectuent l'horaire zéro, c'est-à-dire le chômage partiel total.

LES LUTTES

Cette lutte que les travailleurs de la Navale mènent depuis dix ans pour leur industrie, avait permis au temps de la droite de ne pas mettre en application comme elle aurait voulu, les directives de Bruxelles. Ainsi, la Navale française avait été moins touchée que ses voisines européennes.

En 81 et 82, le gouvernement Mauroy, avec son ministre Le Penec, avait même pris l'engagement de mettre en œuvre une politique maritime, s'appuyant sur deux axes :

— consolider et développer la flotte française,

— maintenir et développer la construction et réparation navale.

Pour cela, il fixe un objectif de commandes de 430 000 tjb, un projet d'embauches de 1 500 personnes et le regroupement de la Navale, deux secteurs Normed et Alstom Atlantique. Mais ces promesses n'ont pas été tenues.

La flotte française a certes marqué le pas en 81-82, puisqu'elle était de 502 navires en 78 et à 411 en 81, elle a ensuite continué à régresser, passant ainsi du 5^e rang mondial au 9^e rang, avec 349 navires et en-dessous de 8 millions de tonneaux.

La lutte des travailleurs a contraint le ministre Langagne à déclarer qu'il assurait le maintien des sites et a été contraint d'intervenir dans des com-

mandes, pour Normed et l'Alstom (les grumiers, le phare, etc...).

L'action était souvent menée intersyndicale, bien que les autres syndicats demandaient l'application d'un plan social.

Mais depuis leur signature de l'accord sur les congés de conversion en novembre 84, seule la C.G.T. a lutté contre l'application de ce plan de régression. Les autres syndicats intervenant seulement sur l'application.

Ainsi, le débat sur les luttes s'est situé en prenant en compte deux aspects :

— la C.G.T. est seule contre tous,

— la nécessité de la coordination, voire la convergence.

LA C.G.T. SEULE CONTRE TOUS

La C.G.T. représente plus de

FINANCEMENT

Sur le financement de ces commandes, certes, l'état de notre flotte ne couvre pas nos besoins en matière maritime, cela entraîne un déficit pour 1984 de près de 5 milliards de francs.

De plus, les congés de conversion vont coûter 5 milliards de francs.

Les divers chantiers gonflent les devis comme l'ont montré certaines études faites dans les chantiers et la réduction des capacités de production entraîne un surcoût dans la construction des navires.

Nous pensons que ces sommes seraient mieux employées à maintenir une construction navale et une marine marchande forte plutôt qu'intervenir dans la régression.

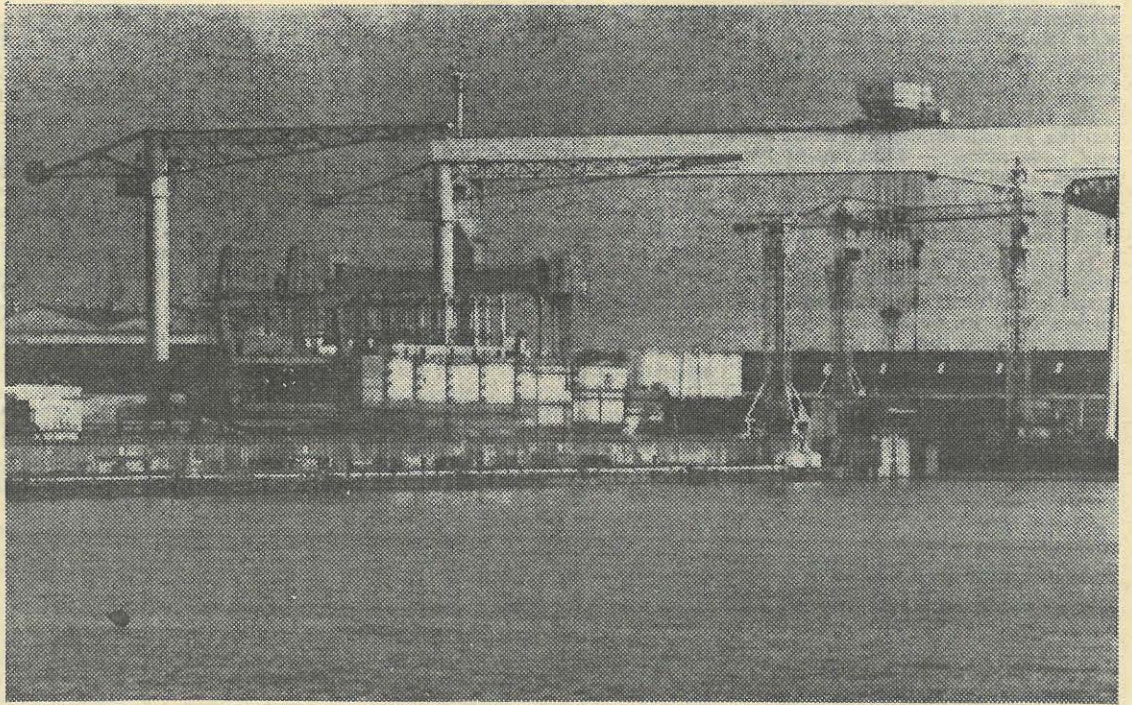
Mais nous pensons qu'il faut

La Direction de Dunkerque a déjà annoncé la couleur en prévoyant 80 congés de conversion supplémentaire, puisque son plan était basé sur 120 départs naturels et que ce dernier n'a pas été atteint.

Enfin, l'application de ces premiers départs et la réduction des effectifs entraînent des répercussions dans les services, ateliers et activités, c'est le cas pour les transports à St-Nazaire, le restaurant Sud, etc...

Donc, sur tout cela, il nous faudra agir et ces actions, loin de s'opposer, se nourriront entre elles, car au fur et à mesure, la masse de nos coordinations nationales sera en convergence avec les autres professions concernées.

C'est donc ce mandat qui a été donné à la Nouvelle Commission nationale qui a été élue



50 % dans les élections professionnelles dans la Navale.

53,04 % sur un effectif de 22 000 travailleurs dans 14 entreprises. Certes, à travers les congés de conversion, nos militants sont particulièrement visés, mais la C.G.T. représente une force dont il faudra tenir compte.

LA NECESSITE DE LA COORDINATION NATIONALE

Dans la dernière période, les attaques gouvernementales et patronales se sont faites, site par site.

Cela a été Dunkerque, puis Dubigeon, ensuite la Seyne. Maintenant les A.F.O. et ceci afin de mieux diviser la réaction des travailleurs.

Le problème qui est posé est bien la coordination des luttes. Mais il ne s'agit pas de faire de l'action pour de l'action, ou tout attendre d'en haut.

Il faut donc déterminer les objectifs et tenir compte des moyens.

LES OBJECTIFS

La conférence a analysé la situation au regard des propositions que nous faisons pour notre industrie.

BESOINS NATIONAUX

Ainsi, nous avons fait une étude sur les besoins notamment de la flotte française que nous avons chiffrée à 75 navires.

Compte tenu de divers éléments, notamment la baisse encore accentuée de la flotte et la disparité de situation des armements français, certains comme Delmas ayant investi et étant en possession d'une flotte de 4 ans d'âge, alors que la moyenne française est de 9 ans. Nous ferons une nouvelle étude en coordination avec les marins.

mettre en place une véritable politique maritime en intégrant l'ensemble des éléments qui interviennent dans la filière : les constructeurs, les réparateurs, les chargeurs et les armateurs.

Il est donc apparu à la conférence que l'idée de **filiale maritime** répondrait mieux au problème qui nous est posé intégrant ainsi la lutte des métallos avec celle des marins et des dockers.

D'ailleurs, c'est sur ces convergences d'intérêt que l'action de mardi dernier à Dunkerque a été bâtie, rassemblant tous ces travailleurs sur le trafic, trans-Manche et la commande d'un car-terry.

Pour terminer sur l'aspect des luttes, il nous est apparu que loin de baisser les bras, il faut intensifier l'action. Car sans action, certains sites seraient déjà fermés. Donc, lutter pour nos objectifs de maintien et de développement de la Navale, mais aussi sur les conditions de travail, le pouvoir d'achat.

L'action urgente à mener est celle des commandes. Un potentiel existe, il faut l'imposer.

Car les congés de fin de carrière, les congés de conversions, les départs FNE ne règlent rien sur le fond et ne remplacent pas le besoin impérieux de commandes.

Partout, les congés de conversion posent des problèmes.

Ainsi, pour ceux qui partent à 53 ans, au-delà de la régression des bases de calcul entrant pour les ressources, le problème de glissement en FNE en 87 et 88 est posé, aucune garantie tangible est apportée à ce personnel.

De plus, il y a les congés de conversion de moins de 48 ans qui restent un licenciement différé sur 2 ans.

Enfin, les effectifs visés actuellement ne sont pas définitifs et nous craignons de nouvelles vagues d'ici fin 86.

avec pour responsable Yves Giodat.

RENCONTRE INTERNATIONALE

Le 9 mars, une rencontre a eu lieu entre les délégations étrangères qui, du reste, ont participé à l'ensemble de la Conférence nationale.

Ainsi, six pays ont répondu à l'appel de la C.G.T., certains malgré les pressions de leurs organismes et instances internationales, tels l'Italie et la Grande-Bretagne.

Avec l'Espagne, le Portugal, le Danemark et le Québec (Canada), cette rencontre constitue une première.

Tous ces pays ont une industrie navale qui connaît des problèmes analogues à ceux de la France. Mais force est de constater que l'action des travailleurs français depuis 1975 a payé puisque les effectifs français diminuaient de 24,3 %, alors qu'en RFA : 43,9 %, Japon : 45,8 %, Royaume-Uni : 42,8 %, Pays-Bas : 35,8 %.

Seule l'Italie qui a mené de grandes luttes a limité au niveau de la France, soit 24 %.

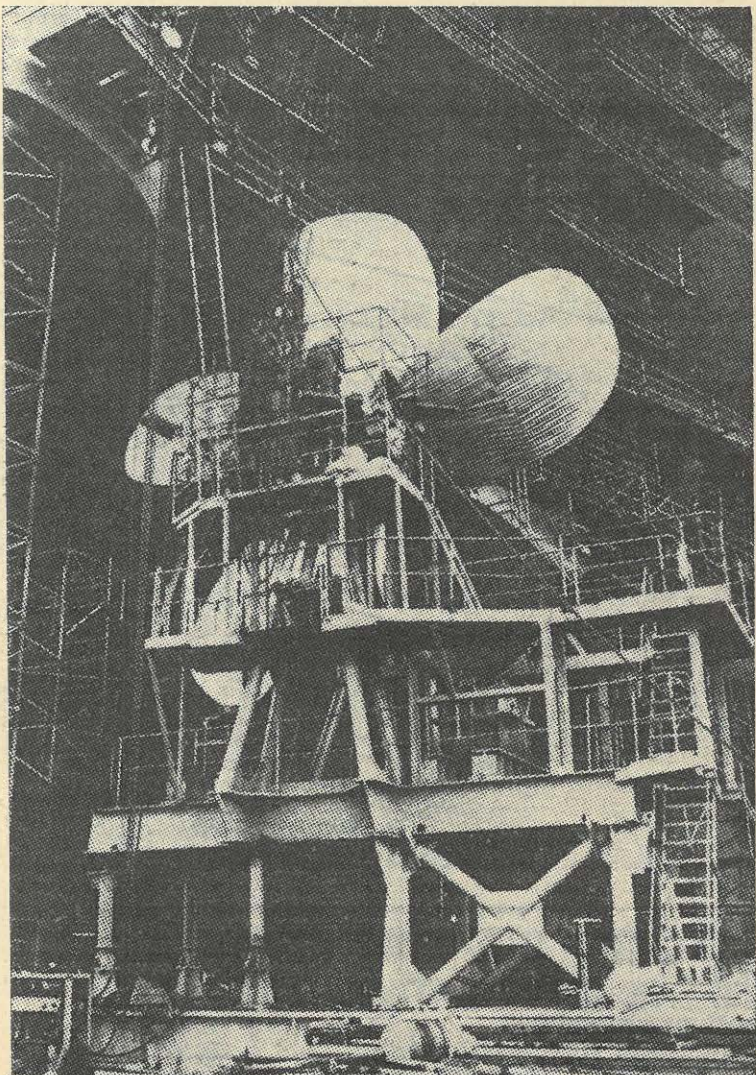
Des pays comme le Danemark et l'Angleterre ont vu la fermeture d'un chantier sur deux. Ce qui les fait s'interroger sur leur politique de collaboration de classe, qu'ils avaient menée en acceptant de sauver leurs chantiers, mais les capitalistes sont insatiables comme ils disent.

Les témoignages ont montré que tous ces pays sont victimes de la politique menée par leurs gouvernements qui gèrent la crise et tendent à en faire payer les effets aux travailleurs.

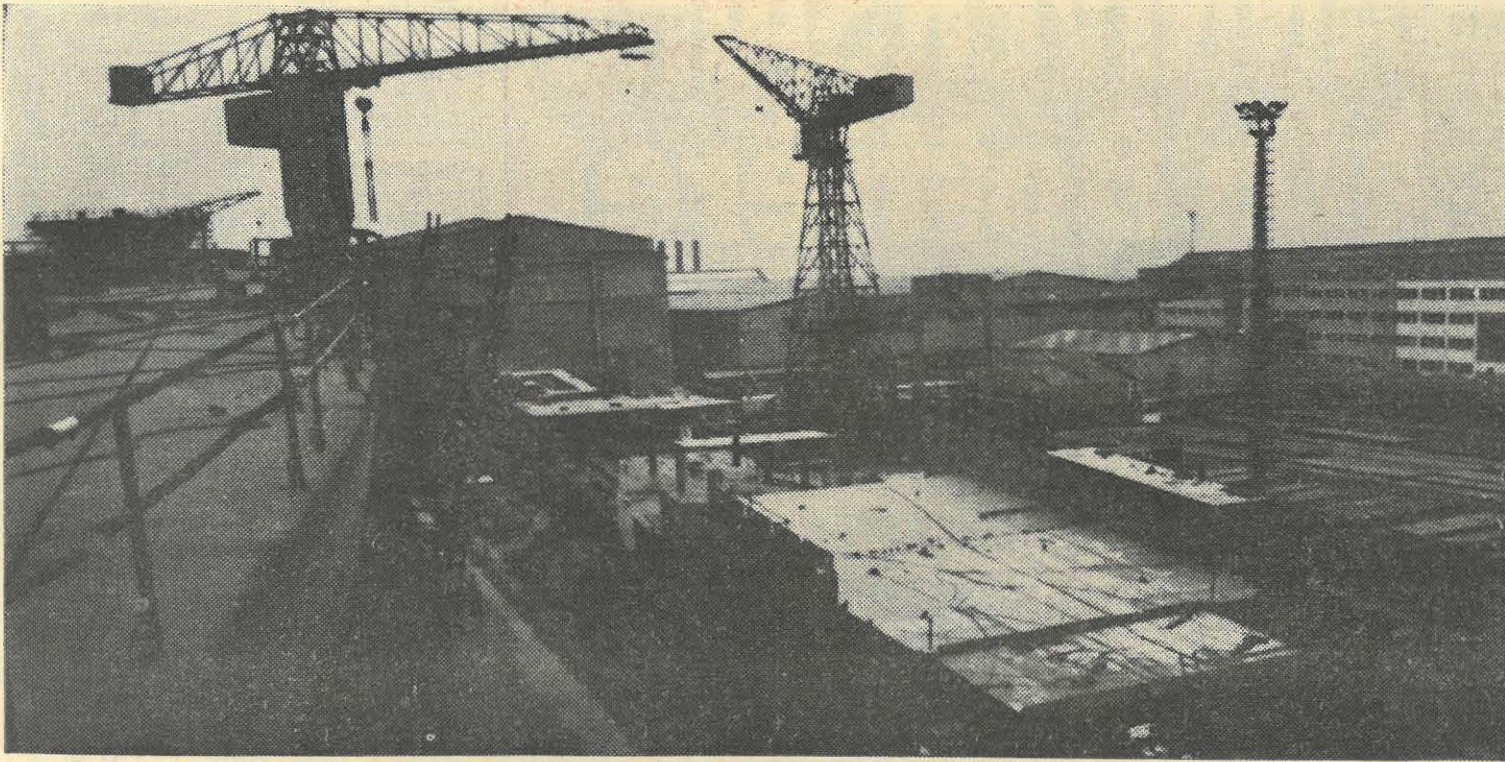
L'ensemble de ces pays sont victimes du manque de politique maritime cohérente ainsi leur flotte, leur pavillon national baisse pour le Québec, la navigation sur le Saint-Laurent s'effectue sous pavillon libérien.

Par exemple, l'Espagne, le

(suite page 8)



UNE CONFÉRENCE POUR LA NAVALE



(Suite de la page 6)

Portugal, l'Angleterre, le Danemark s'orientent dans la dénationalisation et la privatisation de l'industrie navale.

Donc, beaucoup d'interrogations dans les têtes et la volonté de souder des liens avec la C.G.T., seule organisation syndicale de classe en France.

Nos analyses et solutions que nous avançons trouvent donc un certain écho chez ces organisations syndicales, ce qui a fait qu'à l'issue de cette rencontre, l'ensemble des délégations ont convenu « d'avoir le

souci permanent de dégager les points de convergence qui contribueront au développement de l'action de solidarité de classe dans chacun des pays.

Pour ce faire, un échange régulier d'informations nationales se fera sur la situation, les besoins, la modernisation, les répercussions sociales et sur l'emploi et sur les luttes.

Une nouvelle rencontre pourrait avoir lieu à la fin 85, avec le souci d'élargir à l'ensemble des syndicats des pays de l'OCDE.

Je ne terminerai pas sur

cette question internationale sans dire un mot de la délégation du Québec.

Il s'agissait d'un permanent syndical fédéral qui représentait le syndicat du chantier de construction navale de Sorel, petite ville sur la côte et près de Montréal et sur le Saint-Laurent.

Ce chantier qui employait 4 000 personnes en 76, emploie actuellement 1 800 personnes, l'Alsthom Atlantique détient 35 % du capital action.

Ils sont soumis aux règles sociales, type américain qui

prévoit une renégociation du contrat collectif tous les trois ans.

Depuis le 5 août 84, les travailleurs sont en grève totale pour la garantie de l'emploi et la réduction du temps de travail compensée et embauche équivalente.

Les contacts sont donc pris entre nos deux fédérations, mais au-delà de cela, des contacts sont pris entre St-Nazaire et Sorel, afin que face au même patronat, nos expériences communes s'épaulent au-delà des frontières et de l'océan.

AFO - Des choix qui conduisent au sabotage

Les décisions prises le 14 mars par le Comité interministériel de Restructuration industrielle entérine le plan de démantèlement des AFO. C'est une volonté de casser la réparation navale française qui s'affirme ainsi. L'emploi de plus d'une centaine de travailleurs sur le site de St-Nazaire est directement menacé. Ce sont également 72 emplois sur le site de Donges qui risquent, à terme, d'être compromis car, pour les syndicats, l'affaiblissement des effectifs condamne le site St-Nazaire-Donges à ne pouvoir répondre qu'à des travaux d'escalas d'une durée de trois à quatre jours.

La C.G.T. dénonce cette orientation, elle avance des propositions (voir ci-contre) Elle demande notamment que les fonds injectés aux AFO ne servent pas à licencier mais plutôt à développer une politique de reconquête de notre pavillon.

Elle relève et montre que l'Etat qui a versé 800 millions de francs refuse de contrôler leur utilisation pour se contenter d'un seul contrôle administratif. Lorsque celui-ci interviendra, ne sera-t-il pas trop tard !

En réalité, le plan proposé par le CIRI risque de ne servir que les sociétés reprenneuses — CIF-Loire et Ateliers et Chantiers de la Manche — à se sortir de difficultés financières.

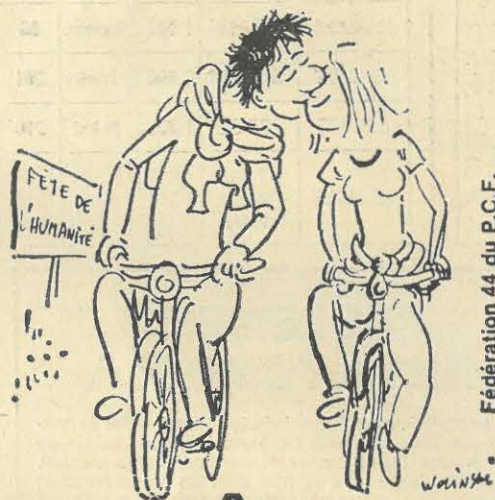
Les 800 millions de francs servent-ils à l'investissement industriel, servent-ils l'emploi lorsque la seule perspective offerte par les pouvoirs publics aux travailleurs ce sont des congés de conversion, que certains distinguent élégamment des licenciements secs !

Les communistes agissent avec les travailleurs des AFO pour la reconquête de notre pavillon, pour couvrir les besoins en dragues, remorqueurs... pour construire, réparer et naviguer français.

FÊTE DE L'HUMANITÉ

et des Nouvelles de Loire-Atlantique

24-25 MAI - Parc Paysager - ST-NAZAIRE



Fédération 44 du P.C.F.

FÊTE
de
L'Humanité

PARC PAYSAGER
ST NAZAIRE

SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 MAI

Pendant deux jours sous les ombrages du Parc Paysager, la Fête de l'Humanité et des Nouvelles de Loire-Atlantique organisée par la Fédération du Parti Communiste Français réunira des milliers de participants.

- NOMBREUX SPECTACLES, ANIMATIONS, ATTRACTIONS...
- DES STANDS, RESTAURANTS, BARS...
- EXPOSITIONS, DEBATS, RENCONTRES...
- CONCOURS DE PECHE, ACTIVITES ET DEMONSTRATIONS SPORTIVES...
- LE MEETING DU DIMANCHE APRES-MIDI

Sections, cellules, la fête c'est dès maintenant et d'abord la diffusion de la vignette. Organiser son placement, c'est assurer le succès de ce rassemblement populaire, c'est participer à la souscription pour la presse communiste